ETAT CIVIL

NAISSANCES. — Andrée Courtens, rue St-Louis, pour Blas, 4. — Paul Hoine, Boulevard de Reims, 80. — Marcel Petitberghein, rue Pierre Motte, 53. — Francis Duhot, rue des Arts, 116. — Gilbert Grenier, rue de la Planche, Trouée, 10. — Claire Verhiest, rue de Soubise cour St-Jean, 27. — Renée Vanloot, rue Molière, 5.

PUBLICATIONS. — Georges Waelkens, rue Foucault, 4 et Germaine Vandoorselaere, sp., à Roubaix. — Charles Bogaert, magasinier, rue de la Lys, fort Wattel, 4 et Alphonsine Steenssens, visiteuse, rue du Fontenoy, 68.

DECES. — Marthe Degrodez, ép. Thieffry, 30 ans, de Baisieux — Jacqueline Glorieux, 3 mois, rue Jules Guesde, 203, cour Montagne, 3.

La BRASSERIE COOPERATIVE DE MONS-EN-BARŒUL rappelle aux Débitants libres de brasseur que sa bière double 4e si justement réputée coûte, toutes remises déduites, 76.80 la rondelle de 160 litres, soit 0.48 le litre —4

WATTRELOS

UNION DES MUTILES ET REFORMES. — Réunion de commission ce soir vendredi à 19 h. 30, 15, Grande-Place.

La section a reçu des anciens combattants de 70-1871 pour sa caisse de secours, la somme de 10 fr. produit d'une quête faite à la messe le jour de leur fête.

La commission adresse aux généreux souscripteurs ses remerciements les plus sincères.

FANFARE ACCORDEONISTE « L'AVENIR » — Aujourd'hui vendredi, à 7 h. 30, répétition générale au local, 27, rue Carnot.

Dimanche, à 9 heures, cours de solfège ; à 2 heures, sortie en ville ; à 6 heures, raccroc Sainte-Cécile.

PAIEMENT DES SECOURS. — On paiera, 1, rue Jean Jaurès, de 9 à 11 heures, mardi 12 janvier, les allocations d'assistance aux vieillards aux familles nombreuses et d'allaitement maternel.

Se munir de la carte d'identité.

CROIX

VOL D'UNE COURROIE. — M. Stauffer Samuel, demeurant 182, rue d'Inkermann, à Roubaix, directeur à l'Union Centrale d'entreprise, a déposé une plainte pour vol d'une courroie sur un chantier de la rue rue Gustave Dubled (Usines des Machines Agricoles).

Cette courroie de cuir à une valeur de 300 fr. et a été enlevée entre le 31 décembre et le samedi 2 janvier.

La police recherche le voleur.

ETAT-CIVIL. — Décès. — Rosseau Catherine, veuve Muller, 52 ans, rue de Metz, 75.

WASQUEHAL

BLESSES AU TRAVAIL. — Occupé comme presseur à la Filature du Nord, Henri Depré, 27 ans, a eu le doigt pris entre une plaque de chauffage et un chariot. Pour plaie contuse par écrasement du médius gauche, le blessé devra prendre un repos de 12 jours.

— A la même usine, Henri Conem, 33 ans, a eu le pouce gauche écrasé entre le bâti et la crémaillière de son métier. Pour contusion du pouce gauche, le blessé devra prendre un repos de 12 jours.

A L'UNION MUTUALISTE. — Les sociétaires actuellement en possession d'une feuille de maladie de l'année 1925 sont instamment priés de bien vouloir les remettre au plus tôt au secrétariat, 18, rue Victor Hugo au plus tard le samedi 8 courant.

Les adhérents qui ne se conformeraient pas à ces instructions s'exposent à perdre le bénéfice de l'allocation médicale.

Le Conseil d'administration prie également les familles ayant un fils sous les drapeaux et qui était déjà membre de la Société de vouloir bien en informer le secrétaire le plus tôt possible.

AU CHORAL LAUBEYNS. — Samedi à 20 h. précises, répétition générale dans la salle des fêtes de la Mairie.

AMICALE LAIQUE DU CAPREAU. — C'est le dimanche 24 janvier prochain dans la salle des fêtes, rue Voltaire, qu'aura lieu la fête de l'Amicale laïque du Capreau.

Une tombola dotée de nombreux et importants lots sera tirée entre tous les souscripteurs.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Aujourd'hui vendredi à la Mairie, de 8 heures à midi et de 14 à 16 heures, paiement de la taxe sur le chiffre d'affaires pour les commerçants payant à forfait et ceux payant mensuellement, on percevra également les licences. Dans la matinée de 9 à 11 heures on percevra la taxe sur les autos.

SERVICE DE LA VOIRIE. — Aujourd'hui vendredi, à 16 heures, M. Léonce Vasseur, directeur de la voirie de Wasquehal, se tiendra à la Mairie à la disposition des intéressés pour leur fournir des renseignements divers et notamment pour les demandes d'autorisation de construire.

ETAT-CIVIL. — Naissances. — Honoré Goesere, à la Maternité. — Robert Sadaune, rue Jean Bart, 10.

Publications. — Albert Decraene, journalier et Marie Hoflack, ménagère. — Gaston Dewiere, manœuvre et Jeanne Bertrand. — Louis Roelens, journalier et Jeanne Malfait, rattacheuse.

IMPRIMERIE COMMERCIALE
« LA PRESSE POPULAIRE »
186bis Rue de Paris - LILLE
IMPRIMÉS EN TOUS GENRES
LETTRES DE MARIAGE
AVIS DE NAISSANCES
LETTRES MORTUAIRES

LANNOY

UNE AUTO BLESSE UN VIEILLARD. — M. Alphonse Hespel, âgé de 74 ans, demeurant à Roubaix, place Faidherbe, 9, se trouvait lundi, vers 9 heures du matin, dans la rue de Roubaix à Lannoy. Quand survint, vivement conduite, une automobile pilotée par Mlle Ducatteau, qui l'a reconduit à son domicile.

M. le docteur Guislain, mandé, a examiné le blessé. Il a constaté une fracture de la clavicule droite et une plaie ouverte à la base frontale droite.

Nos croyons savoir que la gendarmerie de Lannoy enquête pour déterminer les responsabilités.

FEDERATION DES AMICALES DU CANTON. — Au cours du 4e congrès sportif et du 11e congrès amicaliste que viennent de tenir les amicales du canton de Lannoy, les décisions suivantes ont été prises :

Dorénavant les épreuves des concours seront arrêtées par les comités d'organisations, d'accord avec les chefs moniteurs du canton.

Une démonstration de ces épreuves sera toujours faite deux mois avant les concours.

Le concours dit d'éducation physique est supprimé.

Tous les concours seront simplement individuels.

Les concours de 1926, tir, gymnastique, féminines et cliques fanfares, auront lieu à Touffiers le 16 mai. Les concours de 1927 auront lieu à Ascq.

La 15e fête fédérale de 1926 est définitivement fixée à Baisieux, une subvention de 2.000 francs lui est votée.

La 16e fête fédérale de 1927 est fixée à Leers. Une subvention de 1500 francs est votée pour l'organisation des concours sportifs de 1926 à Touffiers.

Le congrès de fin d'année est fixé au 1er dimanche d'octobre de façon à précéder les congrès d'arrondissement et de l'Union départementale et de pouvoir y présenter les vœux de la fédération cantonale.

E. BETREMIEUX, délégué fédéral.

LEERS

SITUATION SANITAIRE. — Décès enregistrés au cours de l'année 1925 : morts-nés 4 ; de 0 à 1 an 11 ; 1 à 20 ans 8 ; 20 à 30 ans 9 ; 40 à 50 ans 10 ; plus de 60 ans 23.

Gastro-entérite des nourrissons (diarrhée infantile, entérite, athrepsie, 4 ; tuberculose pulmonaire, bronchite chronique, méningite, 7 ; maladies épidémiques, méningite, cérébro-spinale, grippe 5; cancer 3.

ACTES DE L'ETAT-CIVIL ENREGISTRES PENDANT 1925. — Transcriptions 3 ; mariages 47 ; divorces 4 ; reconnaissances 4 ; naissances 94 ; morts-nés 4 ; décès moins d'un an 12 ; décès un an et plus 50.

ETAT-CIVIL. — Naissances. — Léocadie Deroka, rue de Lille. — Gertruda Siemiatkowska, cité St-Gobain. — Marie Delebecque, rue Wasquehal. — Louis Pollet, rue de Lille. — Marcel Vandenberghe, rue de Lannoy.

Publication. — Raoul Waroquier, tôlier à Fives-Lille, rue de Lamartine et Yvonne Debout, cantelière à Hellemmes-Lille, rue Jeanne-d'Arc.

Décès. — Adda Battain, 1 an, rue de la Ferme. — Aline Charlet, 4 ans, rue d'Hem. — Claire Picavet, 22 ans, rue Babylone. — Albert Prouvost, 7 mois, rue J.-B. Catel.

TOURCOING

BUREAUX : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
— Téléphone 9-85 —

CHAMBRE DE COMMERCE

La Chambre de Commerce s'est réunie le 7 janvier :

Encombrement du port de Dunkerque. — M. le président tient au courant la Chambre de Commerce de la démarche qu'il a fait à Dunkerque, au sujet de la réexpédition des laines débarquées dans ce port.

M. le Président constate qu'à la suite de son intervention, certaines améliorations ont été obtenues, mais qu'elles sont encore insuffisantes.

Les attributions des bureaux d'enregistrement. — La Chambre de Commerce a reçu l'avis suivant concernant les attributions des divers bureaux d'enregistrement :

Bureau des Actes Civils (n. 91, Boulevard Gambetta) : actes notariés et actes administratifs ; débite des papiers timbrés et timbres mobiles de dimension aux Notaires et Administrations publiques (en particulier aux receveurs des douanes).

Bureau des Actes Judiciaires et s.s.p. (n. 88, rue Winoc-Chocqueel) : actes sous-seings privés autres que les baux et les cessions de fonds de commerce ; Actes judiciaires et extrajudiciaires ; Frais de justice ; Assistance judicaire ; Amendes de condamnation et de consignation ; Débite des papiers timbrés et timbres mobiles de dimension aux greffiers, huissiers et commissaires priseurs ; Impôt sur le chiffre d'affaires dû par les marchands de biens ou de fonds de commerce.

Bureau des Successions (n. 55, rue du Vélodrome) ; Baux ; Locations verbales et Cessions de fonds de commerce ; Mutations par décès.

Bureau des Domaines, des Sociétés et du Timbre (n. 35, rue de Tournai) : Taxes sur les Sociétés françaises et étrangères et les Compagnies d'Assurances ; Taxes d'accroissement ; Impôt sur le revenu des valeurs mobilières étrangères, créances, dépôts et cautionnements; Impôts sur les opérations de bourse ; Domaine ; Sequestre et liquidation des biens des Congrégations religieuses dissoutes ; Visa pour timbre et timbre extraordinaire ; Débite des papiers timbrés et timbres mobiles aux distributeurs auxiliaires, aux débitants de tabacs et aux particuliers ; Impôt sur le chiffre d'affaires dû par les personnes ou sociétés exerçant, à titre principal, le commerce des valeurs et de l'argent, (Banquier, changeur, escompteur, agent de change, remisier coulissier, assureur, courtier d'assurances, courtier maritime, etc...)

La Foire de Bruxelles. — La septième Foire Comerciale Officielle et Internationale de Bruxelles aura lieu du 7 au 21 avril 26.

Située en un remarquable centre géographique, dans la première ville d'un pays éminemment producteur, voisine des plus grandes capitales de l'Europe, toute proche du port d'Anvers, elle se trouve au nœud de toutes les grandes voies internationales de communications.

Cette situation unique lui a assuré un rapide développement et lui permet d'offrir chaque année, au public, un aperçu de toute la production belge et des principaux éléments de la production étrangère.

LA POLICE SEVIT CONTRE LES ETRANGERS NON MUNIS DE FEUILLES D'IMMATRICULATION

Un fort contingent de police de service à la gare de Tourcoing-les-Francs pour le maintien de l'ordre, a dressé des procès-verbaux contre neuf ouvriers belges et contre les patrons qui les occupent, pour infraction à la loi sur les étrangers et contre trois autres ouvriers de même nationalité pour infraction à la police des chemins de fer.

ON RECLAME... A LA CARE DE TOURCOING-LES-FRANCS

Depuis quelques jours de graves scènes de désordre se produisent à la gare de Tourcoing les Francs.

Les trains partant de cette gare pour Menin à 17 heures 23 ; pour Halluin à 17 h. 37 et à 17 heures 51 et pour Menin à 18 h. 30, embarquent chaque jour un personnel ouvrier de 3 à 4.000 personnes.

Le train le plus chargé est celui de 17 h. 51. A ce moment, environ 1.000 ouvriers qui ont terminé leur journée à 17 h. 30, arrivent en trombe vers la gare, voulant entrer tous à la fois, se bousculant hommes et femmes, en renversant tout ce qui se trouve sur leur passage et ébranlant fenêtres et portes vitrées.

Les voyageurs savent que le train mis à leur disposition ne comporte qu'un nombre de voitures insuffisant. Celui-ci part avec un retard de 10 minutes ; avec le millier de voyageurs. Ceux-ci, après une journée de labeur, sont tassés dans les compartiments, il est navrant de les voir ; sûrement les animaux ne sont pas embarqués dans les conditions aussi lamentables.

Un tel état de choses n'a que trop duré. Les bousculades se reproduiront chaque jour et des accidents sont à craindre. Nous croyons qu'il suffira de signaler les faits pour que l'Administration des Chemins de fer prenne toutes les dispositions utiles et indispensables pour y remédier.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

A la filature de MM. P. et J. Tiberghien, 154, rue d'Anvers, un mécanicien, Debray André, 35 ans, 125, rue Nationale, en serrant une vis de peigne, a eu le bras droit comprimé dans les buffles. Contusion violente avant-bras, dos du poignet, du médius et de l'auriculaire gauches. Un mois.

— A la fabrique de tapis de M. Félix Masurel fils, 210, rue de Lille, un trieur de cordes, Vanhoet Alphonse, 19 ans, 107, rue de Bône, a glissé et en voulant se rattraper, a eu le majeur droit comprimé dans un engrenage du métier. 30 jours.

— A la filature de coton de MM. L. et F. Motte, 19, rue Dugay-Trouin, un surveillant, Firmin Marcel, 23 ans, 132, rue des Carliers, a eu l'avant bras droit pris entre une courroie et une po2u2lie. Fracture du radius et de la pointe du cubitus. 2 mois.

MOUVEMENT DE LA POPULATION EN DECEMBRE 1925

Au 30 novembre 1925, Tourcoing comptait 32.079 habitants.

Dans le courant du mois de décembre, la mne a enregistré :

Personnes venues de l'extérieur : 249 ; Naissances, — 112-361 ; total, 32.440 ; Personnes décédées, 110 ; Personnes ayant quitté la ville, 255-365 ; Chiffre de la population au 31 décembre 1925 ; 82.075 habitants.

THEATRE MUNICIPAL

Samedi 9 janvier, à 8 heures « Flup », la populaire opérette en trois actes, musique Szulc.

Dimanche 10 janvier, matinée de gala à trois heures, avec le concours de Mlle Beyre et de M. Fraikin de l'Opéra-Comique. « Lakmé » opéra-comique en trois actes, musique de Léo Delibes Le soir, à 8 h. 15, avant-dernière représentation du très grand succès « La Bayadère », opérette à grand spectacle en trois actes, musique de T. Kolmann.

Lundi 11 janvier, à 8 heures, soirée populaire irrévocablement dernière représentation de « La Bayadère ». La location est ouverte pour toutes ces représentations.

AMICALE DE LA RUE DES CHAMPS

Le foyer de l'Amical sera ouvert dimanche prochain 10 janvier de 10 heures à 12 heures. Il y aura séance de tir et jeux.

Le secrétaire se tiendra à la disposition des anciens élèves pour percevoir les cotisations et délivrer les nouvelles cartes d'identité. Prière d'apporter une photographie.

La Commission compte sur la présence de tous les membres.

UNION MUTUELLE DU BLANC-SEAU

Dimanche 10 janvier, à 11 heures précises, réunion de commission Square du Général-Leman.

Les personnes désireuses d'adhérer à l'Union Mutuelle sont priées de se faire inscrire au cours de cette réunion.

Les sociétaires devant passer la visite médicale sont avisés que, par suite des fêtes du Nouvel An, elle est reportée au jeudi 4 février.

ETAT CIVIL

NAISSANCE. — Jacques Buisine, rue Brun Pain, 133.

PUBLICATION. — Pierre Taffin, industriel à Roubaix et Mathilde Leroux, sp., rue Winoc Chocqueel 27.

DECES. — Amélie Vanhuyse, 63 ans, rue du Dragon, 60. — René Pollet, 3 mois, rue du Docteur Dupont, 44.

RONCQ

M. ALBERT ARCHIE PROMU CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

Nous apprenons avec un vif plaisir, la nomination au grade de Chevalier de la Légion d'honneur, de M. Albert Archie Kerkoff, employé de mairie, né en 1892 et demeurant 2, rue du Tamis.

M. Albert Archie, très connu à Roncq, a servi au 94e R. I. et au 326e R. I. Il a été blessé à Neuville Saint Vaast en novembre 1915 par des éclats de grenades.

Mutilé 100 %, jambe droite artificiel, deux citations dont 1 à l'ordre du régiment et une à l'ordre de l'armée.

Nous adressons à M. Archie, nos félicitations

AUX CONTRIBUABLES. — Le Percepteur, prévient les habitants qu'il se rendra dans la commune le 11 janvier à 9 heures du matin, à l'effet de percevoir les contributions ainsi que les revenus communaux dus, et payer les divers mandats du Trésor.

HALLUIN

ACCIDENT D'AUTO. — Hier, vers 11 heures du matin, au carrefour des rues Jean Jaurès et de la Gare, le cheval attelé à la voiture de M. Voet Amédé, marchand de lait, rue du Midi, est entré dans une automobile de luxe, qui roulait avant la voiture, appartenant à M. Breyne, entrepreneur de menuiserie, rue de Lille.

Du choc, les glaces de l'auto ont été brisées et la carrosserie endommagée. A la voiture de M. Voet, les brancards sont démolis.

La gendarmerie enquête.

MOUVAUX

LES CONTRAVENTIONS. — MM. G. V., rue du Blanc-Seau, à Tourcoing ; J. V., rue Vauban, impasse Lagache, à Mouvaux et E. P., rue de Lille, 65, à Mouveaux, ont fait l'objet d'un procès-verbal pour circulation en bicyclette sur les trottoirs.

TOURNEE DU PERCEPTEUR. — Le Percepteur se rendra à l'Ecole publique des garçons rue de Roubaix, samedi 9 courant, à 9 heures, précises, pour recevoir diverses contributions et payera en même temps des mandats.

ETAT CIVIL. — Décès. — Leconte Henri, un mois, 7, rue des Platanes.

LILLE

LE COIN DES ACCIDENTS

RENCONTRE D'AUTOS

A l'angle du Boulevard Carnot et de la rue des Jardins, mardi à 22 h. 30, une collision s'est produite entre l'auto de Guillemand, industriel, place de Tourcoing, 27 et celle de M. Allard Masurel, industriel, rue Jacquart, 7, à Roubaix. Les dégâts sont purement matériels.

ATTENTION AU TRAM !

Le jeune Etienne Ingelaere, 15 ans, demeurant rue du Vieux-Marché aux Chevaux, 11, passait vers 9 heures à bicyclette, rue Nationale. En voulant doubler une auto à hauteur du square Jussieu, il fut renversé par un tramway A-C. Le cycliste s'est relevé indemne, mais son vélo a été mis hors d'usage.

UNE BARRE ENCOMBRANTE

Le jeune Jules Maes, 13 ans, apprenti serrurier au service de M. Delhay, rue du Faubourg d'Arras, 18, passait rue de Douai, portant une barre mesurant 5 m. 50 de longueur. Il traversait la chaussée, lorsque l'auto de M. Pierre Jacout, industriel, rue de l'Hôpital-Militaire, heurta l'une des extrémités de la barre, qui brisa deux glaces de la voiture.

Par suite de la chute de la barre, M. Maurice Burghgraeve, 27 ans, tailleur d'habits, demeurant rue de la Plaine, 13, qui se trouvait à proximité, a été légèrement blessé à la jambe gauche. Il a été pansé dans une pharmacie voisine.

AU VOLEUR !

UNE AFFAIRE DE VOL DE METAUX

M. Mathis, commissaire de police du 5e arrondissement a ouvert une enquête à la suite d'une plainte, déposée par M. Louis Duriez, industriel, rue de Londres, 52, pour vol de cinq sommiers en fer, deux portes en fonte et de grilles de four, le tout accusant un poids de 400 kilos.

Au cours de ses investigations, M. Mathis découvrit une partie de la ferraille volée, chez un brocanteur, nommé Grégoire Velasco, 40 ans, sujet espagnol, demeurant Quai de l'Ouest, 42. Cette découverte, permit à M. Mathis d'identifier les auteurs du vol. Il s'agit des nommés Marcel Vienne, 28 ans, journalier, ru eCondorcet, à Lomme, Raymond Maessens, 39 ans, jardinier, rue Victor Hugo, à Lomme, et Daniel Martens, 44 ans, journalier, rue Sadi-Carnot, à Lomme.

Ils ont tous trois été gratifiés d'un procès-verbal pour vol et complicité et laissés en liberté provisoire.

Quant au brocanteur, il sera poursuivi pour recel et pour n'avoir pas inscrit ses achats sur son registre.

AU RESTAURANT

On recherche l'auteur du vol d'une théière, d'un crémier et d'un pot en métal argenté, commis au restaurant Alcide, rue des Débris Saint-Etienne, au préjudice du gérant, M. Albert Longuet.

AMATEUR D'HUITRES

A la suite d'une enquête ouverte au sujet du vol d'un panier d'huîtres, commis le 1er janvier, au préjudice de Mme Depaelmaecker, rue Nicolas Leblanc, 22, la police a appréhendé le nommé Jules Herbaut, 55 ans, journalier, rue Wicar, 22, qui a été reconnu comme étant l'auteur de ce méfait.

Tribunal Correctionnel

AUDIENCE DU 7 JANVIER

Outrages. — 25 fr. d'amende avec sursis, à Louis Lefetz, 19 ans, demeurant à Arras, pour outrages à agent, le 4 octobre, Boulevard de la Liberté, à Lille.

Ivresse et port d'arme prohibée. — 15 jours de prison avec sursis et 5 fr. d'amende à Henri Deswarte, 50 ans, demeurant à Lille.

Entravés à la liberté du travail. — Poursuivis pour entraves à la liberté du travail, Georges Feys, 40 ans, tisserand, demeurant à Halluin et Silvère Vanhove, 26 ans, manœuvre, bénéficient d'un jugement d'acquittement après plaidoirie de Me Delvallez, avocat à la Cour d'Appel de Douai.

DOUAI

Tribunal Correctionnel

AUDIENCE DU JEUDI 7 JANVIER

Les violents. — Victor Lancet, 43 ans, voiturier et Léon Mocq, 36 ans, chauffeur d'auto, tous deux de Guesnain, ont roué de coups, Louis Hérin et lui ont occasionné une incapacité de travail de 20 jours. Lancet est condamné à un mois de prison avec sursis et 50 francs d'amende ; Mocq à 15 jours avec sursis et 50 francs d'amende. Tous deux, en outre sont condamnés à payer 500 francs à titre de dommages intérêts à leur victime.

— Furieux de ce que son correligionnaire, Zegaich Said lui réclamait une somme de 10 francs qu'il lui devait, Ahmed ben Said, 41 ans, mineur à Flers en Escrebieux, régla sa dette en administrant une correction au malheureux créancier. Ahmed ben Said écope un mois de prison par défaut.

Le chapitre des vols. — Le polonais Jean Ladla, 28 ans, journalier, a dérobé 3 billets de 100 francs à son compatriote Kozinski, demeurant à Pont de la Deûle. L'indélicat camarade, qui est en fuite, est condamné à 6 mois de prison par défaut

— François Porcino, 30 ans, garde de nuit à Sin le Noble, se voit octroyer un mois de prison pour vol de bois au préjudice de l'entreprise Reynes. Stephane Syguda, 23 ans, briquetier à Cœuilzin, inculpé de recel dans cette affaire, récolte un mois de prison avec sursis

— Marie Desprez, femme Caudron, 48 ans, ménagère à Râches, avait été accusé du vol d'un portefeuille contenant une certaine somme, au préjudice d'un sieur Briesado. Reconnu innocente, l'inculpée est acquittée.

Circulation interdite. — Pour raccourcir son chemin, Adalbert Kaspizak, 29 ans, mineur à Dorignies, avait malgré défense, emprunté la voie ferrée de la Compagnie du Nord. Il est condamné à 25 francs d'amende.

Délit de chasse. — Maurice Fache, 25 ans, verrier à Aniche et Pierre Berviaux, ont été surpris sur un terrain réservé alors qu'ils chassaient l'un avec des engins prohibés ; l'autre sans permis.

Le premier est condamné à 2 mois de prison avec sursis et 100 fr. d'amende ; le second à 2 mois et 100 francs d'amende. Tous deux en outre, devront verser 200 francs de dommages-intérêts à la Société de chasse, propriétaire du terrain.

Cabaretiers polonais en défaut. — Thomas Glowacki, 42 ans, mineur à Lallaing, propriétaire d'un cabaret à Montigny ; Pierre Wiclowicki, 29 ans, géran du débit et Joseph Bieycko, 29 ans, sont poursuivis, le premier et le troisième, pour avoir vendu des liqueurs titrant plus de 23 degrés ; le second, pour défaut de déclaration de mutation de gérance

Glowacki est condamné à 100 francs d'amende ; Bieysko à 150 francs et Wilowicki à 16 francs d'amende.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ABSCON

ET LA CARTE ? — Procès-verbal a été dressé contre la nommée Téresa Cimenti, journalière, de nationalité italienne, pour défaut de carte d'identité d'étrangère.

BOUSIGNIES

TOUJOURS L'ESCROC PREVOT. — L'enquête se poursuit sur les escroqueries commises dans la région par un sieur Prévot, se disant marchand de pulpe, arrêté à Enghien. On vient de recueillir une nouvelle plainte, émanant de M. Paul Waltenne, cultivateur. Celui-ci avait fait à Prévot une commande de 80.000 kilos de pulpe et lui avait envoyé une somme de 1.440 francs, mais il ne reçut point la marchandise.

Cette nouvelle plainte a été transmise au juge d'instruction chargé de l'affaire.

BRUAY-SUR-ESCAUT

UN MAUVAIS COUCHEUR ! — Mme Léona Trelcat, demeurant rue des Maronniers prolongée, au hameau de Thiers, ne fait pas précisément bon ménage avec son époux Alfred Jacquelin, 24 ans. Aussi, a-t-elle manifesté son désir de divorcer. Cette manière de voir n'est pas du goût du mari, qui montra son mécontentement en donnant plusieurs coups de poing aux yeux et au nez de sa femme, qu'il rencontra avant-hier sur sa route. Il alla même jusqu'à porter à son épouse un coup de pied dans le bas du dos. Mme Trelcat a conté sa mésaventure à la gendarmerie d'Anzin. Celle-ci a ouvert une enquête et interrogé le peu cavalier Alfred, qui, pour réponse, insulta les représentants de la force publique.

Comme la force reste toujours à la loi, Jacquelin a été mis en état d'arrestation et écroué.

LOURCHES

LOGEUR INDELICAT. — Le nommé Marchand Henri, monteur, de Quiévrechain, en logement chez Nava Guillaume, aubergiste, rue L. Gambetta, à Lourches, a disparu de son logement après avoir touché sa quinzaine, à l'usine de Denain, en oubliant de payer sa pension afin de ne pas éveiller les soupçons de la propriétaire Il avait endossé ses habits du dimanche sous ses effets de travail, et put ainsi sortir sans être inquiété par le propriétaire.

Une plainte a été déposée par ce dernier contre ce peu scrupuleux personnage.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

LE PLOMB CONTINUE A DISPARAITRE. — Nous avons précédemment relaté que des malfaiteurs opérant dans la Cité des Cheminots de Ronville avaient coupé et enlevé les tuyaux de plomb d'évacuation d'eau d'éviers de seize immeubles différents. Les mêmes malfaiteurs, sans doute, poursuivant leurs exploits ont opéré de nouveaux dégâts pendant la nuit pour un autre groupe de maisons. La police continue son enquête.

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

METZ-EN-COUTURE

VOL DE METAUX. — Le maire de Metz-en-Couture, a porté plainte à la gendarmerie contre deux gamins de la localité, Léon Wargnier, 15 ans, cultivateur et Lucien Objois, 14 ans, apprenti tisseur, pour vol de 100 fr. de zinc et de plomb dans une chapelle communale.

ROUVROY

ARRESTATION. — La gendarmerie a arrêté, en vertu d'un mandat d'amener du parquet de Béthune, le nommé Wadislas Walesa, 21 ans, représentant de brasserie à Rouvroy, inculpé de vol, coups et blessures volontaires.

VIMY

PLAINTE POUR ABUS DE CONFIANCE. — Le nommé André Amelot, 30 ans, inspecteur d'une assurance, demeurant à Farbus, a fait l'objet d'une plainte en abus de confiance de la part de M. Georges Lécuyer, 44 ans, entrepreneur de terrassement et de M. Emmanuel Péralta, 40 ans, aubergiste, demeurant tous deux à Vimy. Au premier il n'aurait pas remboursé une somme de 700 fr. qu'il lui devait pour des titres dont il avait assumé la vente ; au second, il aurait oublié de payer une somme de 1.100 fr. qu'il lui devait pour frais de pension.

BETHUNE

LA FIN DES INONDATIONS

Au cours des inondations récentes, la situation ayant paru excessivement grave à l'administration des ponts et chaussées, il fut décidé de faire appel aux soldats du génie d'Arras. Quelques heures après, un détachement arrivait. Les béthunois savent combien leur concours fut précieux. C'est pourquoi nous croyons devoir leur adresser un cordial merci, rendant ainsi hommage à leur dévouement.

Ce détachement, que commandait M. l'adjudant Duroux ayant terminé sa dure tâche, regagna Arras, mais à peine arrivé, il recevait l'ordre de repartir — ce qu'il fit 3 ou 4 heures après — pour Givet dans les Ardennes, sur la frontière belge, où la situation était devenue particulièrement critique. Malgré la fatigue endurée à Béthune, sans un mot de récrimination, ils sont repartis pour Givet, où le devoir les appelait, et là-bas aussi firent merveille. C'est pourquoi nous sommes heureux de la féliciter en les remerciant au nom des sinistrés.

PLAINTE POUR COUPS. — M. Auguste Groux, 32 ans, menuisier, demeurant 79, rue du Faubourg de Lille, a porté plainte à la police pour coups contre le nommé Augustin Chevalier, mineur, au faubourg d'Arras. Une enquête est ouverte.

BLESSE PAR UN AUTOBUS. — A proximité du café du Dépôt, rue du Faubourg Saint-Pry, M. Joseph Seux aurait été renversé par un autobus faisant le service Bruay-Béthune. M. le docteur Thillez, qui lui a donné des soins, a prescrit une incapacité de travail d'un mois. La police enquête.

VOLEUR ARRETE. — Les gendarmes ont arrêté et amené au parquet de Béthune le sieur François Delannoy, 46 ans, domestique de ferme, qui a dérobé 200 francs à son patron, M. Delaleau cultivateur, au hameau du Hamel. Après un interrogatoire d'identité de M. Dutilleul, juge d'instruction, Delannoy a été écroué.

ATTENTAT AUX MŒURS. — En exécution d'un mandat d'arrêt, le sieur Désiré Doucher, 46 ans, représentant de commerce à Montigny-en-Gohelle, inculpé d'attentat aux mœurs a été arrêté à Maubeuge et ramené à Béthune. Après un interrogatoire de M. Jacques, juge d'instruction, Doucher fut écroué.

ARRONDISSEMENT DE BETHUNE

BRUAY-EN-ARTOIS

UN MINEUR TOMBE DU HAUT D'UNE VEINE — En chassant un bois de mine à la fosse 2 ter, l'ouvrier mineur Joseph Kucera, 33 ans, demeurant à Divion, 51, rue de Jupiter, est tombé du haut de la veine où il était occupé; blessé sérieusement dans la région lombaire, il a dû cesser tout travail; il est soigné par le docteur Dourlens.

UNE GLISSADE MALHEUREUSE. — Un ouvrier calin de la fosse 3 ter, Bertin Rendu, 28 ans, habitant Bruay, rue des Ecoles, 16, a glissé sur une traverse de voie et est tombé sur le genou droit; il souffre d'une entorse de ce membre et reçoit les soins du Docteur Dourlens.

CAMBRIOLAGE. — Dans la nuit du 5 au 6 courant, des malfaiteurs se sont introduits en démastiquant une vitre dans le magasin de M. François, gérant des épiceries du Nord, 28, rue Raoul-Briquet; ils ont soustrait pour 600 fr. de marchandises comprenant des liqueurs, de la mercerie et de la parfumerie. Une enquête est ouverte.

MAZINGARBE

PICKPOCKET. — Un pickpocket a réussi à dérober sur le marché de Grenay, le portemonnaie contenant 100 fr. de Mme Lainé, née Jeanne Lemoine, 29 ans, ménagère, demeurant cité 2, n. 183. Sur plainte, la gendarmerie enquête.

BOUVIGNY-BOYEFFLES

VOL DE VOLAILLE. — Un malfaiteur inconnu a, nuitamment, dérobé, au préjudice de Mme Hennebelle, née Lenoir, 34 ans, ménagère, quatre poulets et un coq d'espèce batailleuse. Le préjudice est évalué 200 francs. La gendarmerie enquête.

EN BELGIQUE

MENIN

UN ACCIDENT MORTEL A LA GARE

Au cours d'une manœuvre à la gare, un ouvrier des chemins de fer de l'Etat, M. Geldhof Henri, 42 ans, demeurant 93, rue du Sabon, a été heurté par une locomotive, projeté sur les rails et tué sur le coup. Sa mort est dûe à une fracture du crâne.

Le corps du défunt a été transporté à son domicile.

La police a ouvert une enquête.

MISE A LA RETRAITE DE M. EMILE RIVIERE. — M. Emile Rivière, concierge de l'Hôtel de Ville et gardien de la prison communale, vient de faire valoir ses droits à la retraite

Agé de 77 ans, M. Rivière a rempli ses fonctions avec zèle et dévouement pendant près qu'un quart de siècle à la satisfaction de ses chefs et du public.

Nous lui souhaitons qu'il puisse longtemps encore jouir d'un repos bien mérité.

CYCLES de toutes marques
COMPTANT et CRÉDIT
Lanternes à carbure extra 19.95
Garde-boue, la paire..... 3.50
LÉVI, 64, rue de Lille, LENS

Jeux & Education Physique

FOOTBALL

UNION SPORTIVE DE WASQUEHAL. — U.S.W. (IA) contre A.S. Templeuve (IA) (championnat), à 14 h. 15.

U.S.W. (II) contre Amicale Turgot (Pépères), à 10 heures, au terrain de l'Amicale 87, rue de la Basse Masure, à Roubaix.

U.S.W. (Juniors) se conformera aux instructions au siège.

AMICALE PASTEUR DE FLERS-BREUCQ. — Matches du dimanche 10 janvier 1926 : A.P.F.B. 1, à 2 heures, terrain de l'A.P. contre A.C. Croix 1.

Equipe 1B, à 8 h. 30, terrain de l'A.P. contre l'équipe Blu-Blac du Racing Club de Roubaix.

Equipe 3 contre Olympique Roncquois 2, à 10 h., terrain de l'A.P.

BASKET-BALL

A WATTRELOS

AMICALE DU CENTRE. — Ce soir vendredi à 20 heures, à l'école, réunion de la section de basket-ball.

BOXE

ACADEMIE DES SPORTS DE ROUBAIX. — Samedi à 3 heures massage obligatoire pour ceux qui boxent au grand gala du lendemain à Roubaix.

Dimanche matin, à 8 heures, réunion salle des fêtes, rue de l'Hospice pour l'installation de la salle pour le gala de l'après-midi.

AMICALE DES ARTS DE ROUBAIX. — Samedi, à 18 heures, réunion chez Liénard, 63, rue de Lannoy, pour Van Coppenole, Vanlenberg, Pannekoucke, qui boxent à Lille, au grand gala de l'Académie des Sports Lillois (professeur Vermot).

Le prochain gala de l'Amicale des Arts aura lieu le 31 janvier 1926, avec un programme sensationnel.

TIR

A TOURCOING

PREPARATION MILITAIRE
A L'UNION POST-SCOLAIRE

La Section d'Education physique et de Préparation militaire de l'Union Post-Scolaire informe les jeunes gens de 16 à 20 ans, désirant suivre ces cours, qu'ils peuvent se faire inscrire jusque fin février, 57, rue du Haze (Maison des Amicales) où le secrétaire se tiendra à leur disposition tous les jeudis de 19 h. 30 à 20 h. 30.

A WATTRELOS

ECOLE DES SPORTS. — Aujourd'hui vendredi 8 courant, à 6 h. 30, réunion générale pour les anciens et les nouveaux.

Dimanche entraînement pour tous les amateurs de tir ; armes à la disposition des tireurs.

LE CONCOURS DE TIR DE « LA GAULOISE » A HEM. — Au cours de la séance d'etir de dimanche dernier qui fut particulièrement animée, le classement des concurrents s'est rectifié comme suit :

Haut nombre. — 1. Réant Omer, 4-40, 7-39 ; 2. Bétremieux Ernest, 3-40, 3-39 ; 3. Sequin Jean, 2-40, 7-39 ; 4. Brissart André, 2-40, 2-39 ; 5. Delplace Albert, 2-39, 2-38 ; 6. Vanderkempen Henri, 2-39, 1-38, 1-37.

Tir surprise. — 1. Duhamel Zénobe, 10 ; 2. Bétremieux Ernest, 7 ; 3. Castel Raymond